

Métiers de la mode-vêtements

Le bac pro Métiers de la mode forme des élèves à l'ensemble de la chaîne de fabrication du vêtement.

Avant toute conception, l'élève apprend à décoder les fiches techniques de matériaux et de fournitures. Il ou elle sera ainsi capable de choisir la solution technique la plus adaptée aux diverses contraintes de la matière d'œuvre.

Les enseignements professionnels d'industrialisation des produits lui permettent de se préparer, pour la phase de conception d'un vêtement, à définir les assemblages d'un modèle et à réaliser les patronnages, le prototype et à monter un vêtement. Dans cette phase, il ou elle travaille en collaboration avec un ou une modéliste.

L'élève est également formé-e à la gradation sur des systèmes de CAO et PAO et à la coupe. L'enseignement est complété par des enseignements de représentation technique 2D du vêtement nécessaire pour la phase de recherche et des cours d'arts appliqués ; histoire de la mode et de son environnement, représentation graphique, chromatique et volumique.

Enfin, le ou la futur-e diplômé-e développe les qualités nécessaires pour assurer le contrôle qualité du produit fini. L'enseignement privilégie la démarche de recherche et de projet ainsi que la réalisation d'un dossier de synthèse.

Débouchés

Ce-tte professionnel-le travaille dans les ateliers de prêt-à-porter. Il-elle peut également exercer dans les bureaux d'études des maisons de mode. Les entreprises de confection d'habits embauchent aussi les titulaires de ce bac pro.

Métiers accessibles :

- Assistant-e modéliste
- Patronnier-ère gradeur-euse
- Contrôleur-euse qualité
- Technicien-ne produit
- Mécanicien-ne modèle...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du même domaine. Par exemple CAP Arts de la broderie ou CAP Métiers de la mode.

Qualités requises :

- grande adaptabilité
- rigueur
- sens de l'organisation
- être capable de travailler en autonomie et en équipe

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens : 76 élèves présentés, 53 admis.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Entreprises de la filière mode** : typologie des entreprises, types d'activités, intervenants, types de marchés.
- **Définition technique des produits** : concepts de mode et types de produits ; analyse fonctionnelle ; études techniques de conception des modèles (forme, patronage, gradation des modèles) ; spécification des produits.
- **Matières et matériaux** : caractéristiques chimiques, physiques et mécaniques ; essais physico-mécaniques ; essais chimiques ; procédés d'ennoblissement.
- **Industrialisation des produits** : conception, industrialisation, production, contrôle ; procédés techniques (matelassage, coupe en CFAO, assemblage, montage, traitement et finition, contrôle) ; ordonnancement de la production.
- **Qualité et contrôle**.
- **Système de production et maintenance** : maintenance préventive de premier niveau, protection de l'environnement et risques industriels.
- **Représentation technique du produit** : logiciels de représentation 2D, bases de données, technologies de l'information.
- **Sécurité et ergonomie**.
- **Arts appliqués** : culture artistique, moyens de représentation.
- **Démarche de projet** : analyse du cahier des charges, mise au point du projet, méthodologie du prototypage.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Épreuve technique de conception :
 - développement de produit - Esthétique, fonctionnel et technique, coeff. 3
 - conception, construction d'un modèle en CAO, coeff. 3
- Épreuve scientifique et technique :
 - mathématiques, coeff. 1,5
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Épreuve technique d'industrialisation et de réalisation du produit :
 - industrialisation du produit, coeff. 3
 - pratique professionnelle en entreprise, coeff. 2
 - projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité, coeff. 3
 - économie – gestion, coeff. 1
 - prévention – sécurité – environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers de la mode - vêtements (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Métiers de la mode - vêtement

Où se former en Picardie ?

En lycée public :

- LP Julie Daubié, Laon (02)
- LP Jean Bouin, Saint-Quentin (02)
- LP Les Jacobins, Beauvais (60)
- LP Jules Uhry, Creil (60)
- LP Boucher de Perthes, Abbeville (80)
- LP Edouard Branly, Amiens (80)

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de la mode »

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un ou une conseiller-ère d'orientation-psychologue.